

La société [ECOVELO](http://www.ecovelo.com) (siège à Nantes), spécialisée dans la rémunération de cyclistes portant sur leurs vélos des publicités, poursuit son développement. Elle va s'implanter à Rennes. Les enjoliveurs avec des pubs sont placés sur les vélos. Chaque vélo offre 2 m<sup>2</sup> de surface de pub. La rémunération est de 10 cts le kilomètre et 22 cts de l'heure de stationnement. La société est présente à Nantes, Strasbourg, La Baule, Oléron, Quiberon, Les Sables-d'Olonne. [www.ecovelo.com](http://www.ecovelo.com)